

I. Mémoire de Master 1 et 2

Avant de vous lancer dans la rédaction d'un mémoire de master, vous devez d'abord contacter une directrice ou un directeur de recherche qui fait partie de l'équipe pédagogique pour lui proposer un sujet. À cet effet, il faut vous procurer une fiche d'inscription au secrétariat dans laquelle vous inscrirez le titre (provisoire) de votre mémoire, avant de la soumettre à la signature à la directrice ou au directeur de recherche. Tout au long de la rédaction du mémoire, vous lui tiendrez informé de votre démarche.

Vous déterminerez la meilleure manière d'organiser votre mémoire en fonction de vos objectifs, de votre organisation et en accord avec votre directeur de recherches. Les items indiqués ci-dessous peuvent se retrouver à différents endroits du corps du mémoire ou être regroupés de manière à former un tout.

Le stage

- Objectifs, conditions de travail et déroulement du stage
- Place du stagiaire dans la structure d'accueil : charges confiées au stagiaire, principaux défis, obstacles et difficultés rencontrés et les solutions apportées, plus-value apportée par le stagiaire à la structure
- Analyse d'une ou deux séances de travail/cours/missions réalisés avec mention de ce qui a ou n'a pas fonctionné
- Mise en rapport de l'expérience du stage avec les enseignements reçus
- Bilan : points positifs et ceux à améliorer chez l'étudiant-stagiaire,
- Perspectives ouvertes par le stage (développement personnel, insertion professionnelle, carrière universitaire...)

La recherche

- Présentation d'un projet de recherche et identification du domaine de recherches
- Élaboration de la problématique fondée sur les cours universitaires et l'expérience du stage
- Formulation des hypothèses
- Examen et définition des notions théoriques (cf. cours reçus dans le Master et littérature disponible en didactique du FLE)
- Analyse des possibilités d'application dans l'enseignement du FLE et

confrontation éventuelle avec l'expérience du stage

Mémoire de Master 1 : Le mémoire esquisse un projet de recherche pour discuter les questions soulevées lors du stage et des cours.

Mémoire de Master 2 : La recherche prend une place importante pour mettre en perspective les pratiques pédagogiques et didactiques acquises lors du stage et des cours.

Conseil méthodologique : Réfléchissez aux questions théoriques et pédagogiques qui suscitent votre intérêt avant de commencer le stage, tout au long du stage, mais aussi indépendamment du stage. Ainsi pourrez-vous plus facilement confronter votre regard à l'expérience sur le terrain.

A. Documents administratifs à joindre en annexe

- Convention de stage
- Attestation de stage
- Bilan du stage et avis du tuteur de la structure d'accueil

Forme

Valable pour les deux mémoires

Composition du mémoire (dans l'ordre)

- Page de couverture
- Remerciements et dédicace (en option)
- Sommaire (1 page maximum)
- Table des abréviations utilisées dans le mémoire
- Corps du mémoire
 - o Introduction : présenter une problématique, établir un état des lieux de la recherche, formuler des hypothèses (3 à 5 pages)
 - o Développement en plusieurs parties avec des conclusions d'étape (à la fin de chaque sous-partie, à la fin de chaque grande partie)
 - o Conclusion générale : tirer le bilan en discutant la validité ou non des hypothèses formulées dans l'introduction (3 à 5 pages)
- Annexes
 - o Documents sur le stage : convention, attestation de stage, bilan et avis du tuteur de la structure d'accueil
 - o Autres (le cas échéant)
- Références documentaires (bibliographie, sites consultés et autres ressources)
 - o Soit thématique
 - o Soit formelle : bibliographie / sitographie
- *Index nominum* (en option)
- *Index rerum* (en option)
- Table des figures et des illustrations (le cas échéant)
- Table des matières (exhaustive : elle inclut tous les titres de votre mémoire)
- Résumé en français et en anglais (1/2 page maximum par résumé) avec 5 mots-clés

Mentions à porter sur la couverture et la page de couverture

- Logos : université de soutenance (UBO), UFR LSH, laboratoire de recherche HCTI EA 4249

- Formation et niveau universitaire : Mémoire de Master 1 / 2 FLE
- Titre du mémoire
- Prénom et nom de l'auteur du travail
- Adresse électronique
- Année universitaire de soutenance
- Nom du directeur de recherches / du tuteur précédé de la mention « sous la direction de »

Mise en page

Police (au choix) : Calibri / Times New Roman / Arial / Helvetica

Taille : 12

Interligne : 1,5

Marges : 2,5 cm partout

Pagination : en bas de page, centrée

Numérotation des chapitres (ex : 1.1.4.) (ne pas dépasser quatre niveaux)

Impression : en recto seul, relié par thermocollage ou avec spirale métallique de préférence

Notes de bas de page

Y figureront uniquement les explications nécessaires à la compréhension du texte rédigé et qui occuperaient trop de place dans le texte et/ou qui couperaient inutilement la pensée.

Un document bien rédigé ne nécessite pas une grande quantité de notes de bas de page. S'il y en a beaucoup, soit l'écriture n'est pas claire ni concise et/ou des informations inutiles sont données en référence.

Annexes

Y figureront uniquement les documents nécessaires à la compréhension du texte, les documents qui permettent de corroborer/illustrer les propos, sans pour autant être essentiels. Il est déconseillé de reproduire dans les annexes tous les documents qui auraient pu servir à la rédaction du mémoire.

Les références essentielles (citations, illustrations etc.) doivent figurer dans le corps du texte, sauf si la longueur ne le permet pas. Un document de deux pages trouvera sa place en annexes et sera cité dans le corps du texte. Les définitions des notions trouveront leur place en annexes.

Exemple de renvoi vers une annexe : « [...] une pédagogie parfois utilisée pour l'enseignement des langues (voir Annexe 3). » / « [...] nous avons soumis un questionnaire aux apprenants (Annexe 1). Nous proposons ici une analyse synthétique des réponses recueillies. »

Chaque annexe doit comporter un titre et être clairement numérotée (ex : « Annexe 1 : Questionnaire d'évaluation soumis aux étudiants »). Une table des annexes figurera en début de la section Annexes pour faciliter la lecture.

Références bibliographiques

Pour une présentation succincte, consulter la page suivante :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/tpe/bibliographie.pdf>

Un conseil : Dans tous les cas de figure, l'usage d'un outil de gestion bibliographique est particulièrement précieux. Ils permettent l'insertion et la mise en forme automatique des références et de la bibliographie. Zotero, logiciel gratuit, permet de gérer les références bibliographiques de manière très aisée.

Une formation initiale sur la recherche documentaire et sur l'utilisation de Zotero

est proposée par la Bibliothèque de lettres. Une aide personnalisée peut être dispensée sur rendez-vous.

Longueur :

Mémoire de Master 1 : Environ 35 à 40 pages (+/- 10 %) pour le corps du mémoire (hors Annexes ou autres parties liminaires).

Mémoire de Master 2 : Environ 80 pages (+/- 10 %) pour le corps du mémoire (hors Annexes et autres parties liminaires).

II. Soutenance

La soutenance doit avoir lieu à la date indiquée par la direction du Master. La date de la soutenance est proposée par le directeur de recherches.

La soutenance est publique. La présence du tuteur de l'établissement d'accueil où le stage est effectué est bienvenue.

Échéancier

Il est impératif de soumettre le mémoire finalisé au directeur de recherches pour une dernière relecture au plus tard 21 jours avant la soutenance.

Le mémoire doit être transmis aux membres du jury au plus tard 10 jours avant la soutenance.

Format de mémoire pour la soutenance

Vous devez fournir un document PDF interactif (explorable) à chacun des membres du jury. De plus, les membres du jury peuvent vous demander un exemplaire imprimé du mémoire (vous en serez averti par votre directeur de recherche / tuteur).

Il faut prévoir un exemplaire imprimé à avoir sur soi lors de la soutenance pour pouvoir s'y référer lors des questions du jury.

NB. La version électronique doit être strictement conforme à la version imprimée du mémoire.

Durée de la soutenance

- **Master 1**

Durée totale : 30 minutes minimum

Présentation de l'étudiant : 10 minutes

Questions et discussion avec les membres du jury : 20 minutes

- **Master 2**

Durée totale : 45 minutes minimum

Présentation de l'étudiant : 15 minutes

Questions et discussion avec les membres du jury : 30 minutes

Le résultat

À l'issue de la soutenance le jury délibère et vous informe du résultat qui intègre l'évaluation du mémoire de Master et la soutenance.

Même si vous avez réussi votre soutenance et obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 (note minimale pour la validation du mémoire), des corrections peuvent être exigées par le jury. Le cas échéant, vous devrez remettre le mémoire corrigé aux membres du jury dans le délai imparti qui vous sera communiqué par le jury.

Mémoire de Master 2 uniquement

Si la note attribuée lors de la soutenance est égale ou supérieure à 15/20, le jury se prononcera sur l'opportunité que votre mémoire soit publié en ligne sur la plateforme nationale Dumas. Si des corrections sont exigées, vous devrez fournir le mémoire corrigé au jury pour validation avant publication.

NB. Pour toute question, veuillez vous adresser à votre directeur de recherches et à votre tuteur de stage. Ce sont les personnes habilitées à répondre à vos interrogations et à vous aider à progresser.